



Registre Public d'Accessibilité : Hall des Sports du Haut-Livrac





Introduction

Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ?

Le registre public d'accessibilité est un document officiel.

Le document donne des informations sur l'accessibilité d'un établissement.

Les informations sont utiles pour les personnes en situation de handicap.



Table des matières

Introduction	Page 2
Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ? ...	Page 2
1. Informations sur l'établissement	Page 4
a) Coordonnées	Page 4
b) Responsable d'accessibilité	Page 4
c) Consultation du registre public d'accessibilité	Page 4
2. Accessibilité de l'établissement	Page 5
a) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap	Page 5
b) Matériel adapté	Page 6
3. Certaines prestations ne sont pas accessibles	Page 7
a) Accès au Gymnase	Page 7
b) Accès au Dojo	Page 8
c) Accès à la salle de boxe	Page 9



1. Informations sur l'établissement

a) Coordonnées

- Nom de l'établissement : Hall des Sports du Haut-Livrac
- Adresse : 31 Avenue Saint-Exupéry, 33600, Pessac
- Gestionnaire : Mairie de Pessac

b) Responsable d'accessibilité



- Nom du contact : Mr Marlinge



- Mail : p.marlinge@mairie-pessac.fr



- Téléphone : 06 01 34 69 46

c) Consultation du registre public d'accessibilité



Site Internet



2. Accessibilité de l'établissement



- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous.

  Non



- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.

  Oui

a) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

Le personnel est sensibilisé.

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

  Non

Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

  Non

Le personnel sera formé.

  Oui



b) Matériel adapté

Le matériel est entretenu et réparé.

  Non

Le personnel connaît le matériel.

  Non



3. Certaines prestations ne sont pas accessibles

a) Accès au Gymnase



- Ce service sera accessible le : 01/01/2025



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

  Oui



b) Accès au Dojo



- Ce service sera accessible le : 01/01/2025



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

  Oui



c) Accès à la salle de boxe



- Ce service sera accessible le : 01/01/2025



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

  Oui